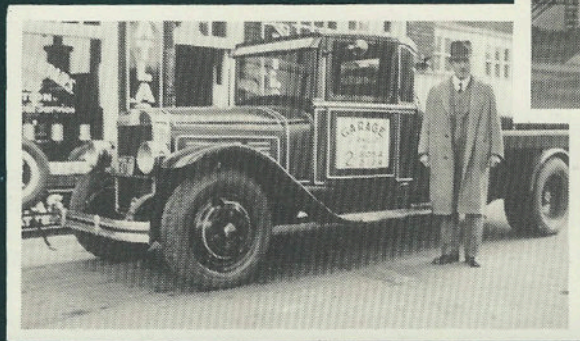
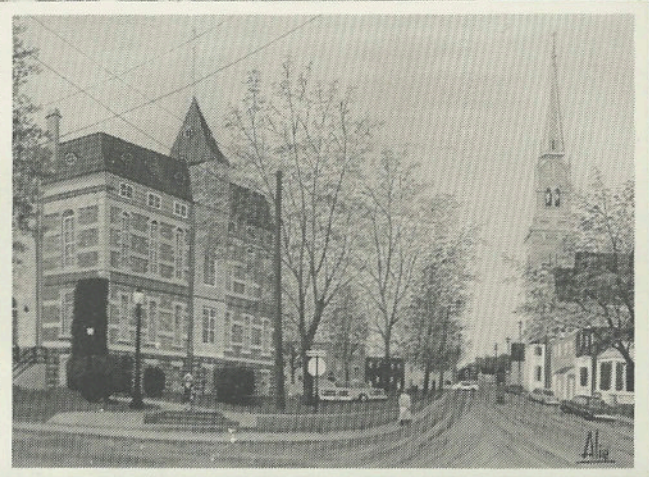


Outaouais

**Le Hull
disparu**



«Notre but de soulever le voile sur le passé de notre région sera amplement atteint si en voyageant dans nos rues et sur nos chemins, en passant nos ponts, vous revoyez les êtres d'autrefois, et qu'ainsi l'âme de notre patelin s'anime et vous procure la satisfaction de connaître et d'aimer votre chez-vous.»

C'est ainsi que Monsieur Léo ROSSIGNOL conclut sa thèse de doctorat en 1941 : **Histoire documentaire de Hull** : Université d'Ottawa; page 323.

Nous remercions Monsieur Jean Alie, peintre autodidacte, surnommé «le peintre historien de l'Outaouais», qui a bien voulu nous accorder la reproduction de certaines de ses peintures pour illustrer les propos de cette présente édition. Notamment la peinture qui figure sur la couverture, montrant un angle de l'ancien Hôtel de ville de Hull.

Équipe éditoriale

Coordonnateur-responsable : Luc Villemaire, Vice-président de l'IHRO.

Direction éditoriale : • Pierre-Louis Lapointe, Président de l'IHRO et Archiviste régional aux Archives nationales du Québec;
• Raymond Ouimet, Conseiller municipal à la Ville de Hull et Président du Comité du patrimoine à la Ville de Hull.

Participations : révision des textes
Sylvie Jean
Chantal Berniquez
Alain Thibeault
reproduction de photographies, de cartes et dessins
Denis Daigle, photographe;
travail de supervision au cours de l'été 1987;
Robin Denault
production d'une carte pour présenter l'Axe du Portage;
Yvan Tremblay, cartographe;
Dactylographie;
Suzanne Blondin.

Commanditaires : la Ville de Hull;
Baillot concessionnaire automobile;
La Caisse populaire de Hull.

Responsabilité : L'Institut d'histoire et de recherche sur l'Outaouais Inc. laisse l'entière responsabilité, quant au contenu des textes publiés sous sa direction, aux divers auteurs qui consentent librement à contribuer par la diffusion de leurs connaissances; seuls les textes explicitement identifiés au nom de l'IHRO engagent la corporation.

Dépôts légaux : ISSN 0831-5736
Bibliothèque nationale du Québec;
Bibliothèque nationale du Canada;
Premier trimestre 1988.

Adresse postale : La revue «Outaouais» est publiée par l'IHRO
Casier postal 1875, Succursale «B»
Hull, Québec
J8Z 3Z1

CONTENU DE LA REVUE

Lettre du maire de Hull, Michel Légère	5
Préface, Pierre-Louis Lapointe	7
Avant-Propos, Luc Villemaire	9

Les textes de fonds

La maison Charron : symbole d'une vision contrariée Michael Newton	11
--	----

La hache Hulloise : La «Walters» Chantal Berniquez et Luc Villemaire	17
--	----

La paroisse Notre-Dame-de-Grâce de Hull et ses principaux monuments Romuald Boucher	23
---	----

Des pionnières de l'éducation dans Hull Soeur Germaine Julien, en collaboration avec Soeur Alice Labrie, à la recherche	29
--	----

Les Frères des Écoles Chrétiennes à Hull du Régional de l'Outaouais	47
---	----

L'histoire du Théâtre dans l'Outaouais depuis ses origines Marcel Fortin	51
--	----

Antonio Desjardins, poète méconnu André Couture	55
---	----

Baillet Automobile, depuis 1916 Michel Gauthier (documentation) et Luc Villemaire (rédaction)	57
--	----

Présentation du circuit patrimonial

L'AXE DU PORTAGE	59
Préambule	
Tableau du Circuit	
Carte du Circuit	
Les vingt-huit (28) vignettes des sites	

Ville de Hull



Michel Légère
Maire

Dans sa détermination à manifester sa volonté d'être, la Ville de Hull accueille avec fierté le second numéro de la revue "Outaouais" présentée par l'Institut d'histoire et de recherche sur l'Outaouais (IHRO).

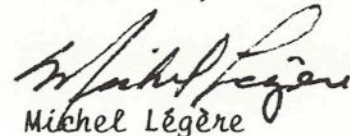
Après avoir fait revivre le Hull industriel et commercial d'antan, la revue "Outaouais" récidive cette fois avec une thématique variée présentant des pivots de la vie culturelle, commerciale et institutionnelle du milieu.

Parmi d'autres, ces points d'ancrage témoignent du pourquoi et du comment nous sommes aujourd'hui et méritent notre attention puisqu'ils nous définissent.


Ces articles permettent de mesurer notre évolution: aujourd'hui, nous accueillons l'Université du Québec à Hull, le Théâtre de l'Ile et le Conservatoire de musique de Hull, les Parcs industriels et de Haute technologie... enfin le Musée canadien des civilisations à Hull!

L'avenir est à l'ouverture vers les autres et à l'échange: le tourisme c'est notre futur. Nous devons déployer tous nos efforts solidairement pour montrer, faire connaître et promouvoir ce que nous avons et ce que nous sommes, à l'image des bâtisseurs de cet Outaouais d'hier qui fait aujourd'hui notre fierté!

Le maire,



Michel Légère



Maison du Citoyen
25, rue Laurier
Hull (Québec) J8X 4C8
(819) 777-2781

PRÉFACE

LE HULL DISPARU

L'arrivée au pouvoir de Pierre-Elliott Trudeau et de son équipe allait marquer profondément l'évolution de la ville de Hull. Ce gouvernement, qui avait décidé de tout mettre en oeuvre pour faire une place aux québécois et aux canadiens français dans l'administration fédérale, allait viser sur le bilinguisme institutionnel et sur l'intégration de la rive québécoise à la Capitale nationale. On voulait une capitale représentative de deux nations fondatrices... C'est à l'occasion d'une conférence des premiers ministres, tenue en février 1969, que les gouvernements fédéral et provinciaux s'entendent sur une nouvelle définition de la Capitale nationale. Dorénavant, «les villes d'Ottawa et Hull et leurs environs constituent la région de la Capitale canadienne». On veut favoriser le développement urbain sur les deux rives de l'Outaouais, l'essor économique de Hull par la diversification de son activité économique et la protection de son caractère francophone.

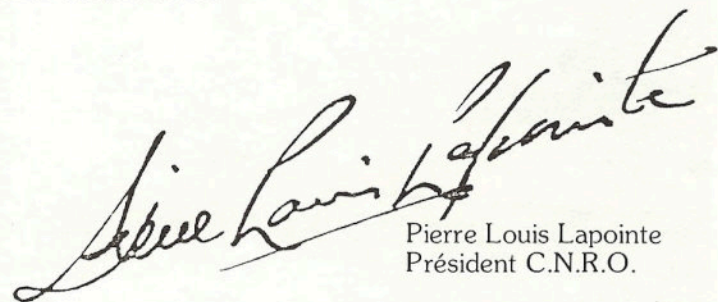
Le 20 mai 1969, on décidait l'expropriation de 18,6 acres du centre-ville de Hull dans le but d'y construire des édifices capables de recevoir des milliers de fonctionnaires fédéraux. Le caractère de la petite ville de Hull allait en être totalement modifié.

Le visage de Hull n'avait à peu près pas changé depuis la fin de la deuxième guerre mondiale. Malgré la fermeture de nombreuses usines, la perte de milliers d'emplois du secteur manufacturier et la forte croissance de la fonction publique fédérale... le décor était toujours le même, le centre-ville de Hull, contrairement à celui d'Ottawa, en était sorti indemne. Les déplacements de populations que la basse-ville, le «Flat», Rochesterville et Mechanicsville avaient connus, n'allaient frapper au coeur de Hull qu'à partir de 1969. Le choc n'en allait être que plus dur. L'échéancier, serré, s'épaulait sur une volonté politique inébranlable. Le fédéral voulait effectuer le transfert de milliers de fonctionnaires le plus rapidement possible et le gouvernement provincial, représenté par Oswald Parent, appuyait sans équivoque cet objectif.

La mise en application de ce programme allait modifier radicalement le visage de Hull ainsi que l'échiquier politique régional. Malgré l'opposition vitriolique de l'Establishment anglophone d'Ottawa, le gouvernement fédéral imposa sa vision des choses et le centre-ville de Hull se transforma peu à peu en ville de fonctionnaires. Il allait devenir de plus en plus difficile de distinguer ce centre-ville de celui d'Ottawa. Mêmes édifices en hauteur, même activité intense de neuf à cinq et même silence en fin de journée... à une différence près... Le centre-ville de Hull s'anime fébrilement en fin de soirée, et jusqu'aux petites heures du matin un «night-life» frénétique s'empare de ces quelques hectares de macadam... Les démolitions et les nouvelles constructions refirent parfois sans discernement le tissu urbain de l'Île-de-Hull et chassèrent ceux qui ce disaient «moralement» propriétaires de ces espaces... Des luttes socio-politiques s'engagèrent. Des incendies criminels firent disparaître certains des bâtiments les plus représentatifs du passé...

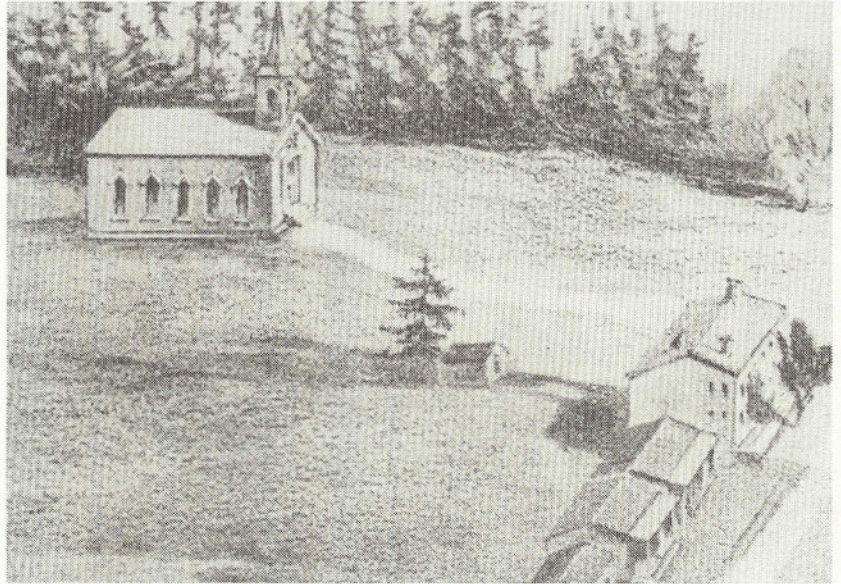
Les sites familiers des rues Principale et Hôtel-de-ville furent remplacés par de nouvelles tours. L'église Notre-Dame, l'Hôtel de ville, et le Palais de Justice tombèrent tour à tour sous le pic du démolisseur. Les anciens de Hull ne s'y reconnaissent plus. L'horizon visuel est méconnaissable. Les noms de rues sont changés... ainsi que leurs parcours.

Ce deuxième numéro de la revue «Outaouais» s'efforce de reconstituer pour les jeunes et moins jeunes, une partie de ces sites disparus. C'est une tentative de ressusciter également certaines des valeurs et des préoccupations des Hullois qui habitèrent le Hull disparu... les églises, les écoles, les loisirs culturels... Nous sommes d'ores et déjà assurés que ces objectifs ont été atteints, et que la lecture de ces pages saura rappeler de beaux et de bons souvenirs aux Hullois d'hier et d'aujourd'hui.



Pierre Louis Lapointe
Président C.N.R.O.

COMMENT RETROUVER UNE HISTOIRE PERDUE



ANQO, Fond «Ville de Hull».

AVANT-PROPOS

Sans l'histoire, pas d'identité; sans recherche, pas d'histoire. C'est ainsi que l'Institut d'histoire et de recherche sur l'Outaouais Inc., organisme à but non-lucratif composé de membres bénévoles, se voue depuis 1981 à la tâche magnifique de redonner aux gens de l'Outaouais la connaissance de ce qu'ils sont. Si nous sommes une entité spécifique, c'est que nous appartenons à un même territoire et à un même passé. Nous devons le reconnaître et le faire partager. Le respect de nos voisins ne peut s'obtenir que si nous savons d'abord nous-mêmes distinguer la valeur de ce que nous sommes.

Dans cet esprit, la nécessité de ne pas perdre davantage ce qui constitue notre avoir patrimonial et notre source d'identité collective, c'est avec un grand plaisir que l'IHRO s'associe une seconde fois avec la Ville de Hull, afin de mettre en lumière un certain nombre de biens patrimoniaux tombés dans l'ombre de l'oubli. Consciente de son rôle et de ses responsabilités à cet égard, la Ville de Hull a consenti une subvention de 10 000 \$ à l'IHRO pour permettre la production de cette seconde édition de la revue *Outaouais*. C'est là l'expression des premiers moyens à déployer pour pouvoir mettre à jour notre histoire disparue.

L'IHRO a d'abord sollicité la gracieuseté de quelques écritures chez certaines compétences concernant les sujets que nous désirions aborder. La cueillette fut bonne puisqu'il nous est possible de présenter dans cette édition quatre textes de fond qui constituent des précédents. Notamment :

1. Celui de Monsieur **Michael Newton**, historien à la Commission de la Capitale nationale, qui a bien voulu nous accorder quelques propos sur l'origine de la vieille maison du parc Jacques-Cartier.
2. Celui de Monsieur **Romuald Boucher**, o.m.i., Directeur des Archives Deschâtelets à Ottawa, qui a fait le tour — pour notre bénéfice — des principaux établissements de la paroisse Notre-Dame de Grâce dirigés par les frères Oblats.
3. On doit souligner de manière particulière la contribution majeure dans cette édition de la revue *Outaouais* du texte DES PIONNIÈRES DE L'ÉDUCATION DANS HULL de **Soeur Germaine Julien**, Directrice des études à l'école secondaire Saint-Joseph, lequel texte constitue un précédent en ce qu'il nous offre pour la première fois, un tour d'horizon

complet de l'implication des Soeurs Grises dans l'histoire de Hull et de la région.

4. Dans l'esprit de ce Hull disparu et à la recherche d'une fierté hulloise en liens avec son passé. **Chantal Berniquez** et **moi-même** proposons de jeter un regard sur l'histoire d'une compagnie productrice de haches, aussi présente dans un Hull industriel de 1850 à 1950 que cette hache si nécessaire au secteur d'activités dominant l'Outaouais québécois.
5. Aussi, un petit texte souvenir a été confectionné, en collaboration avec Michel Gauthier, pour saluer la présence de BAILLOT AUTOMOBILE depuis 1916, faisant ainsi revivre l'emplacement qu'il a occupé à l'entrée du pont Interprovincial pendant plus de 45 ans, site aujourd'hui disparu.

En second lieu l'IHRO présente avec fierté la production d'un circuit patrimonial en l'honneur de ce Hull disparu, intitulé l'**AXE DU PORTAGE**. Il s'agit d'une présentation suggérée de quelques vingt-huit sites composant un sentier pédestre. Ce sentier fut imaginé cette fois non pas — en premier lieu — pour les touristes ou pour les personnalités, mais d'abord pour les hulloises et les hullois qui désirent se souvenir de l'emplacement comme des conditions générales entourant la localisation de notre richesse patrimoniale aujourd'hui disparue.

Enfin, pour compléter la revue, il fut opportun de faire usage de certains textes qui, bien qu'ayant déjà fait l'objet d'une édition antérieure, peuvent s'associer intimement au thème actuel de la présente édition. Nous avons évalué que ces textes n'avaient pas reçu toute la diffusion qu'ils auraient méritée, et par conséquent nous avons estimé que leur reprise n'occasionnerait pas de redondance mais répondrait au contraire à l'appel d'un renouvellement mérité. Trois textes furent retenus, soient :

1. Celui de **Marcel Fortin** sur l'HISTOIRE DU THÉÂTRE DANS L'OUTAOUAIS DEPUIS SES ORIGINES paru dans le document des **Actes du colloque sur l'identité régionale de l'Outaouais**,¹ tenu à Hull en novembre 1981.

2. Celui d'**André Couture**, sur ANTONIO DESJARDINS, POÈTE MÉCONNU, paru dans les mêmes circonstances que le texte de Marcel Fortin.
3. Et finalement un texte collectif sous la direction du **Frère Henri Tanguay**, paru le 8 novembre 1978 dans un Supplément du RÉGIONAL DE L'OUTAOUAIS, nous permet de nous rappeler le rôle des FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES DANS HULL.

En terminant je me permets de remercier publiquement toutes les personnes qui ont collaboré de près ou de loin à la réalisation de cette seconde édition de la revue *Outaouais*. J'espère que la revue se révélera aussi utile et instructive qu'enrichissante, tout comme sa production qui fut manifestement un lieu d'apprentissage important pour nous. Au nom de tous ceux que nous avons désigné sous le titre d'ÉQUIPE ÉDITORIALE, je vous souhaite une bonne lecture et une ferme reprise de possession de notre passé, source de notre identité.



Luc Villemaire

Vice-Président de l'IHRO et
Coordonnateur-responsable de la revue.

-
1. Cette édition de l'IHRO imprimée initialement en 200 exemplaires, ne pourrait justifier actuellement une réimpression intégrale. Bien que le titre du document soit très accrocheur, les quelques 344 pages ne présentent pas un contenu égal. A certaines richesses s'associent certaines petites choses d'importance secondaire qui font au total de ce document plutôt un accessoire, un instrument, un fonds d'informations dans lequel l'IHRO se permet de puiser, au besoin, et d'aller chercher l'essentiel.

La Maison Charron : symbole d'une vision contrariée

Michael Newton
historien à la Commission de
la Capitale nationale.

En septembre 1826, le lieutenant-colonel John By, du génie royal, arriva à Hull en vue de dresser des plans et de superviser la construction du canal Rideau. Peu après, il demanda à Philemon Wright and Sons de recruter cent hommes afin de construire le pont de l'Union au-dessus des chutes de la Chaudière¹. En outre, on attribua également aux Wright des contrats portant sur la construction d'un barrage et d'une écluse à Burrit's Rapids, d'un gigantesque barrage de terre au lac Dow et également sur la fourniture, pour les huit premières écluses du barrage, des pierres provenant de la carrière qui se trouvait probablement à proximité de l'ancienne usine de Canada Cement près du ruisseau de la Brasserie². Bien que ce contrat relatif aux pierres ait été annulé, Thomas MacKay et quelques six hommes travaillèrent à la carrière en novembre 1826 et en décembre 1827³.

Le lieutenant-colonel By prévoyait que 6 000 hommes environ participeraient à la construction du canal reliant Bytown et Kingston au cours de la première année des travaux⁴. Afin de se préparer pour l'afflux anticipé, Philemon Wright embaucha un arpenteur chargé de dresser un plan pour un «village d'en bas» sur le lot 1 du rang 3 et sur une partie du lot 1 du rang 4 dans le canton de Hull au cours de l'automne 1826⁵. Ce territoire correspond en gros aux terrains situés au bord de la rivière



1988 : Après les rénovations de la C.C.N.
Photo : Denis Daigle

qui sont maintenant occupés par le Musée de la civilisation et le parc Jacques-Cartier. C'est là qu'était située la modeste maison de pierre de François Charron, à l'est du pont Interprovincial. On pense maintenant qu'il s'agit du plus ancien bâtiment de la ville de Hull.

Se conformant au conseil de By selon lequel «plus on pourrait employer d'hommes au cours de la saison suivante, mieux cela vaudrait», Philemon Wright avait jusqu'au mois d'avril 1827 embauché un effectif complet de maçons, de charpentiers et de manoeuvres⁶. C'est au cours du même mois que l'entreprise P. Wright and Sons commença à vendre les terrains dans le nouveau «village d'en bas» dans le cadre d'un

1. Jaime Valentine, «Supplying the Rideau ; Workers, Provisions and Health Care During the Construction of the Rideau Canal, 1826-1832,» Parcs Canada, Environment Canada, 1985, p. 7.
2. Edward F. Buch, «The builders of the Rideau Canal, 1826-1832,» numéro du rapport non publié 185, direction des Parcs et Lieux historiques nationaux, Parcs Canada, ministère des Affaires indiennes et du Nord, 1976, p. 117-118.
3. D.D. Hogarth, **Pioneer Mines of the Gatineau Region, Québec**, Ottawa, p. 34-35.
4. Valentine, p. 1.
5. Benoit Thériault, «Recherche sur les origines de la maison de pierre du parc Jacques Cartier à Hull,» rapport de recherche préparé pour la C.C.N., décembre, 1983, p. 11.
6. Valentine, p. 9.

accord «à constitut». On ne vendit que huit terrains, ce qui était très inférieur aux prévisions.

Il est curieux de relever qu'aucune de ces personnes — notamment François Charron — ne figure dans les contrats de travail relatifs au canal Rideau ou aux activités de coupe de bois et autres de l'entreprise. Des recherches supplémentaires dans les registres du médecin en chef pour les travaux du canal Rideau font ressortir qu'aucun d'entre eux ne fut soigné pour cause de maladie⁷. Jean-Thomas Booth, un voisin et un collègue de François Charron, venu de la Petite-Nation, constitue l'unique exception. Cet homme et son fils ont travaillé — probablement en qualité de maçons — au pont de l'Union près des chutes de la Chaudière en août et en septembre 1827 ainsi qu'en 1828 à Burrit's Rapids sur le trajet du canal Rideau⁸.

François Charron acheta son terrain dans le village d'en bas le 23 avril 1827⁹. Il correspond exactement à l'emplacement de la maison de pierre, située près de la rive dans le parc Jacques-Cartier, que son propriétaire actuel, la Commission de la Capitale nationale, a récemment rénovée.

La construction de la maison débuta probablement en mai 1827. Le premier mai, François acheta 472 pieds de planches à la scierie Wright et le trois mai, il versa aux Wright un paiement comptant pour l'utilisation d'un chariot en vue de transporter des dosses au site et peut-être les pierres pour les murs. Les dosses auraient servi à faire des bardeaux pour le toit¹⁰. Le reste du

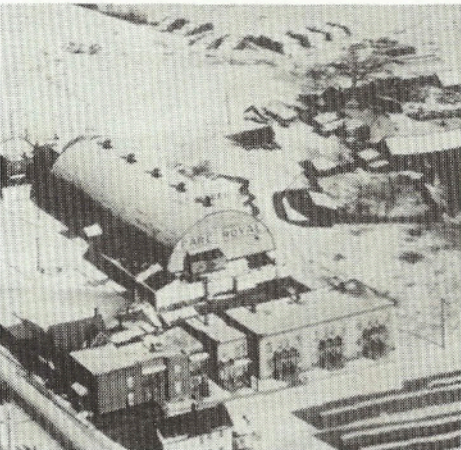


Photo aérienne du parc Jacques-Cartier en 1933, à noter, en avant plan, le parc Royal, ancêtre de l'arena de Hull et en arrière plan la Maison Charron.

compte fut transféré à un registre qui n'est pas encore disponible; nous ne connaissons donc de l'avancement de la construction que ces dates et ces écritures.

Charron, sa femme, Sophie Barbe Miville et leurs deux petits garçons, Louis Arsène âgé de quatre ans et Joseph Edouard qui venait d'avoir un an arrivèrent dans le «célèbre canton de Hull» relevant de Wright en avril 1827. François était alors âgé de 26 ans¹¹.

Des membres de la famille et des amis résidaient à proximité, à Bytown et dans le nouveau village d'en bas. En octobre 1827, son beau-père Joseph Miville et sa femme Catherine Rouleau avaient présenté aux Wright une demande «concernant le bâtiment en bois sur la pointe près du magasin en vue de l'utiliser à mes fins»¹². Le magasin mentionné se trouvait à l'embarcadere des Wright et était très bien situé en face du canal Rideau et avant les chutes de la Chaudière. Par la suite, en 1828 Miville et son frère Rémi géraient une taverne ou «cantine» à l'intersection des rues Sussex et Georges où près de là¹³.

Les frères Miville connaissaient bien ce genre de commerce. Avant son arrivée à la Petite-Nation en 1820, Joseph Miville avait dirigé un hôtel-pension situé au 3, rue des Jardins à Québec, où il était connu comme «cantinier»¹⁴.

Rémi, le frère de Joseph, avait également acheté un terrain dans le nouveau village d'en bas de Wright, légèrement en retrait du domicile de François et d'autres cousins Charron. Des membres de la famille de la Petite-Nation s'établissaient près de l'embouchure de la rivière Gatineau et dans le sud du canton de Templeton¹⁵.

Laissant derrière eux la seigneurie de la Petite-Nation de Louis-Joseph Papineau et une pauvreté qui a été décrite comme étant «aussi prononcée que celle de n'importe quel métayer noir dans le Sud des États-Unis»¹⁶, ils avaient été attirés par la colonie de Philemon Wright à Hull dont le succès économique était très connu, d'autant plus qu'on prévoyait une prospérité encore plus marquée, résultant de la construction du canal Rideau et de l'afflux correspondant des travailleurs.

Il y avait une autre bonne raison d'aller à Hull. De plus en plus de Cana-

diens Français s'installaient chez les Wright. Ils représentaient 88 p. cent des travailleurs oeuvrant pour P. Wright and Sons aux travaux de remblai du lac Dow entre décembre 1827 et mars 1829 et trois quarts des travailleurs du site de Burrit's Rapids¹⁷.

7. Dr A.J. CHRISTIE, *Monthly Return of Diseases*. ANC, MC 24 I 9, vol. 6, et également Edward F. Bush, «The Builders of the Rideau Canal, 1826-1832», Appendice F, p. 141-166.
8. ANC, MG 24 D 8, vol. 111, Fonds Philemon Wright, «Accounts, Mason Work on Bridge, 1827.» et également ANC, MG 24 D 8, vol. 103, «Oxford Snye Day Boók, 1828».
9. Thériault, p. 11.
10. ANC, MG 24 D 8, vol. 99, Fonds Philemon Wright, Folio 273, «François Charron».
11. Charron est né en 1800 à Saint-Benoît. Le lecteur devrait consulter ANC, **Registre de la paroisse Saint-Benoît**, (comte de Deux-Montagnes) 1799-1805, (FM 8, G 28, vol. 1), bobine C-2905. Il a épousé Sophie Miville à Oka en 1822, ANC, **Registre de la paroisse de l'Annonciation de la Bienheureuse Vierge Marie d'Oka**. (Deux-Montagnes), 1806-1831, (FM 8 GL 1 vol. 3) bobine C-2896. Pour confirmation des baptêmes des enfants, consulter **Répertoire des Baptêmes et Sépultures de Notre-Dame de Bonsecours (Montebello)** 1815-1900, Société généalogique de l'Outaouais, 1984. Voir Charron.
12. ANC, MG 24, D 8, Fonds Philemon Wright, vol. 16, p. 6038-6039.
13. ANC, MG 28, III 46, Fonds Hill and Hill, vol. 4, dossier 82C. Contrat synallagmatique entre James Fitzgibbon et Joseph et Rémi Miville, le 29 avril 1828. Consulter également Michael Newton, **Lower Town, Ottawa, 1826-1854**, vol. 1, numéro du rapport non publié 104, C.C.N., Ottawa, p. 70-71 et p. 119.
14. Voir Joseph SIGNAY, **Recensement de la Ville de Québec en 1818**, Cahiers d'Histoire no. 29, La Société Historique du Québec, 1976, p. 10, et également **Mariages de Notre-Dame de Québec, (1621-1900)**, vol. II, no. 1-6, B. Pontbriand, Sillery, 1978, p. 156.
15. Thériault, p. 11.
16. Cole Harris, «Of Poverty and Helplessness in Petite-Nation,» **Canada Historical Review**, Toronto, vol. LII, 1971, p. 23.
17. Valentine, p. 10-11.

François Charron estima donc qu'il s'agissait pour sa famille et pour lui-même d'une chance de s'établir définitivement dans la colonie de Wright. Le fait qu'il acheta un terrain et y construisit une solide maison de pierre, quoique de dimensions modestes, témoigne de ses intentions. Le contraste avec la basse ville de Bytown, où l'on construisait un bidonville improvisé et branlant, était frappant; les terrains y étaient loués pour une durée de trente ans à des tarifs arbitraires fixés par les autorités militaires. Aucun bâtiment privé, résidentiel ou commercial de cette époque, n'a survécu dans la basse ville. Par contre, après 1845, lorsqu'il fut possible aux détenteurs de baux de devenir propriétaires de leurs terrains on employa des pierres et d'autres matériaux durables de qualité pour la construction des bâtiments¹⁸.

L'existence d'une maison de pierre ayant survécu jusqu'à présent démontre clairement que Charron avait investi dans l'avenir de la colonie de Wright en général, et dans celui du village d'en bas en particulier, une partie importante du modeste capital dont il disposait. L'échec de la colonie de Wright sur le plan économique au cours de la période 1827-1829 plaça probablement François Charron dans une situation financière critique. S'il avait travaillé indépendamment, offrant ses services sous contrat, oeuvrant pour le compte des Wright ou d'autres parties, à la journée ou différemment, sa position aurait été beaucoup plus difficile.

Selon les livres de comptes existants connus de Wright, il semble que Charron n'a jamais payé le loyer pour sa propriété : son nom n'y figure pas. D'un autre côté, ils indiquent que les Wright n'auraient payé ses services que trois fois pendant deux années. Le total des sommes versées est inférieur à trois livres sterling. Ses dépenses et ses comptes figurant dans les mêmes registres dépassent de loin les maigres montants qui lui furent payés par les Wright. On doit donc en déduire qu'il occupait un autre emploi ou qu'il travaillait à son compte¹⁹.

Les livres de comptes de P. Wright and Sons portent à croire qu'il était probablement charretier ou transporteur à Hull. Au cours du printemps, de l'été et de l'automne 1828, son nom semble rattaché à des marchandises en vrac depuis 336 livres de foin jusqu'à 137

pieds de planches. Son compte fut débité de 40 livres de porc le 13 juin 1838; de 20 livres de porc le 5 juillet 1828 et de 40 livres de porc supplémentaires le 18 juillet 1828. Très souvent, ces articles étaient facturés à la ferme de Gatineau de Ruggles Wright, près du lac Leamy. Il semble donc que François a effectué des livraisons à cet endroit²⁰. Le 6 juin 1828 et le 10 juillet 1828 on lui factura le «ferrage d'un cheval»²¹ et le 7 janvier 1829 son compte et celui d'une réparation d'un charriot furent clos ensemble avec un total unique²².

Son nom figure le plus souvent dans les livres de comptes de la boulangerie située à proximité, chaque semaine et parfois tous les deux jours, pour des quantités de pain dont le poids variait de 13 à 62 livres²³.

Rien ne permet vraiment d'expliquer pourquoi tout ce pain était porté à son compte. La plus grande partie était probablement destinée à la taverne ou à la cantine de son beau-père près du magasin situé à l'embarcadère ou de l'autre côté du pont à l'autre taverne Miville aux rues Georges et Sussex.

Les livres de comptes de William Dunning, qui tenait un petit commerce de fourrures, de marchandises générales et de bois confirment ce genre d'emploi, quoique vingt-quatre ans plus tard, en 1851 François Charron qui résidait alors sur le 12e rang du canton de Templeton figure dans le livre de comptes de Dunning comme étant un charretier avec un faible pour le tabac à chiquer²⁴.

Somme toute, l'expérience de Charron à Hull fut de courte durée et elle se termina par une déception tragique. Certaines des racines de la tragédie découlent des modalités d'achat «à constitut» de son lot; les autres se retrouvent ailleurs mais elles se développèrent rapidement pour entraîner une crise financière dont Charron lui-même allait être victime.

Les Wright exigeaient un loyer particulièrement élevé de François et des autres propriétaires. Outre les 50 livres du prix d'achat, chaque propriétaire était tenu de verser un loyer annuel de six livres payable en versements trimestriels. Philemon Wright and Sons se réservait le droit de saisir la propriété et de la vendre si l'acheteur ne respectait pas les stipulations ci-dessus. De plus, si l'acheteur ne payait pas son loyer, en

tout ou en partie, au cours d'une année civile, la vente était considérée annulée²⁵.

D'un côté, les Wright étaient peut-être convaincus que le village d'en bas allait se développer rapidement mais de l'autre, l'enthousiasme de plusieurs des nouveaux propriétaires était moins prononcé. Ce sentiment se manifesta de façon concrète dans la basse ville de Bytown où des hommes comme Jean-Baptiste Couturier, Andrew Hall et même Rémi Miville, l'oncle de François — tous des propriétaires dans le village d'en bas des Wright — avaient signé des baux pour des terrains dans la nouvelle ville, le premier mai 1827²⁶. Joseph Miville avait protégé son investissement en exploitant des tavernes ou cantines des deux côtés de la rivière, à Bytown et à Hull.

Les propriétaires avaient de bonnes raisons d'agir ainsi et celles-ci se combinèrent pour entraîner en fin de compte l'effondrement et l'échec du village d'en bas lui-même.

Tout d'abord les philosophies régissant les deux sites étaient différentes. La colonie de Wright était conçue comme une communauté d'agriculteurs indépendants visant à la réalisation d'une utopie agricole. A cette fin, Wright s'efforça de créer tous les commerces et les services nécessaires à une communauté agricole. Il envisageait une colonie collective sensée subvenir à ses propres besoins, exportant des céréales, du bois brut et important peu. Les entreprises de Wright pouvaient «satisfaire à ses besoins en fabriquant

18. Michael Newton, «The Search for Heritage in Ottawa's LowerTown,» **Urban History Review**, Musées nationaux du Canada, vol. IX, no 2C (octobre 1980), p. 23-30.
19. ANC. MG 24 D 8, vol. 101, Fonds Philemon Wright, «Waste Book, 1828,» (pas de pagination, vérifier au moyen de la date).
20. Ibid.
21. Ibid.
22. Ibid.
23. Ibid.
24. ANQ-O, Fonds William Dunnings, 2 vol., 07HP 142. Consulter vol. 2 — notices pour le 30 novembre 1851, le 16 décembre 1851, le 29 janvier 1952.
25. Thériault, p. 11-12.
26. Newton, **Lower Town, Ottawa, 1826-1854**, vol. 1, p. 469-478.



Source, C.C.N.

les produits en fer et en métal, les vêtements, les spiritueux et la nourriture nécessaire à la colonie»²⁷.

Philemon Wright considérait l'agriculture comme étant la plus noble des occupations humaines et il exerçait un contrôle étroit sur le commerce qui était secondaire. Il était difficile à des petits hommes d'affaires, des marchands et des travailleurs indépendants comme Joseph Miville et François Charron de prospérer dans un tel milieu.

D'un autre côté Bytown était grande ouverte aux petits marchands désireux de faire rapidement des affaires et de tirer parti du nouveau marché créé par le canal Rideau. L'établissement de l'atelier du génie au coin des rues Rideau et Sussex en 1827, l'assèchement du marais qui recouvrait la basse ville et la construction d'un quai au bout de la rue Saint-Patrick rendirent les terrains aisément accessibles et augmentèrent leur valeur. On se précipita pour obtenir des terrains et des baux attribués aux plus offrants à des loyers variables qui étaient rarement supérieurs à huit livres par année. De plus, By fit aménager un emplacement pour un marché sur la rue George et il promit de consacrer les recettes des loyers à la construction de routes, de rues et à d'autres améliorations.

Les Wright ne firent aucune promesse de ce genre aux habitants du village d'en bas.

La rue Sussex devint le grande artère commerciale, reliant le quai à la rue Rideau qui était le principal axe de circulation. Bytown offrait à tous ceux qui pourraient s'intéresser à des entreprises commerciales ou des spécula-

tions immobilières la promesse de milliers de travailleurs démunis, devant oeuvrer à la construction du canal, accompagnés de leurs familles qu'il faudrait loger, habiller et nourrir²⁸.

Le village d'en bas de Wright était isolé à une certaine distance du magasin dont les marchandises répondaient aux besoins d'une communauté agricole indépendante. Les terrains des propriétaires étaient trop petits pour permettre autre chose qu'un petit jardin en matière d'agriculture. Les magasins de Bytown semblaient bien loin, ils n'étaient accessibles que par bateau, ou encore il fallait entreprendre le long voyage jusqu'à Hull pour traverser le pont (à péage) et ensuite revenir le long de la rue Wellington pour atteindre le secteur commercial de la basse ville.

L'échec du village d'en bas est également attribuable à sa création au cours d'une période où P. Wright and Sons faisait face à des crises financières extrêmement sérieuses. En 1826, le montant des dettes de Philemon Wright était si élevé qu'il dut accorder une hypothèque de 12 000 livres à la banque de Horatio M. Gates de Montréal²⁹. Thomas Brigham se plaignit à Ruggles Wright, de Québec, en 1825 que «nous sommes sans ressources»³⁰, et à Noël, cette année-là, les bûcherons devant partir pour les chantiers attendaient encore les approvisionnements à Hull. De plus, Horatio Gates fit saisir un des radeaux de Wright pour non paiement de dettes³¹.

En fait, le «vieux homme», comme Thomas Brigham l'appelait, pourrait avoir été dupé par Lord Dalhousie et le lieutenant-colonel By. Ruggles Wright reçut une lettre de son frère Tibérius

datée du 30 octobre 1826 déclarant que «le vieil homme était occupé avec M. Smith l'arpenteur dressant les plans du nouveau village à l'embarcadère»³². On peut donc en déduire que By n'avait probablement pas montré à Wright les instructions qu'il avait reçues de Dalhousie lui ordonnant d'aménager l'emplacement d'une ville de l'autre côté de la rivière.

Lord Dalhousie peut avoir prescrit verbalement à By de ne pas informer «le vieil homme» de ses intentions. Bien qu'il ait toujours été poli avec Philemon Wright, le Gouverneur général éprouvait en privé certaines réserves à son endroit, comme il l'avait une fois confié à un de ses collègues dans une lettre :

«Philemon est un curieux personnage, perspicace, rusé, un vrai yankee — il combine des qualités qui sont recommandables et démontrent en même temps qu'il est constamment indiqué de le soupçonner du désir de tricher...»³³.

Les Wright avaient pensé que leurs contrats relatifs au canal Rideau les aideraient à payer leurs dettes mais en fait ils les endettèrent davantage. Au début de 1827, Philemon Wright se rendit chez ses crédateurs pour y constater qu'on lui réclamait maintenant un total de 15 930 livres³⁴. Tiberius cherchait un acheteur pour sa ferme de Gatineau d'une superficie de 2 000 acres et il se plaignait à Ruggles que :

27. Bruce S. Elliot, «The Famous Township of Hull; Image and Aspirations of a Pioneer Quebec Community», **Histoire Sociale/Social History**, Presses de l'Université d'Ottawa, vol. XII, (n° 24) novembre 1979, p. 347.
28. Newton, «The Search for Heritage in Ottawa's Lower Town», p. 25.
29. John W. Hughson et Courtney C.J. Bond, **Hurling Down the Pine**, Old Chelsea, Québec, 1964, p. 14.
30. Dans l'ouvrage cité.
31. Dans l'ouvrage cité.
32. Dans l'ouvrage cité.
33. Citation de Bruce S. Elliot, «The Famous Township of Hull; Image and Aspirations of a Pioneer Quebec Community», **Histoire sociale/Social History**, Presses de l'Université d'Ottawa, vol. XII (n° 24), novembre 1979, p. 365. La citation est de N. MacDonald, **Canada, 1763-1841 : Immigration and Settlement**, (London, Longmans, Green and Co., 1939) p. 481.
34. Hugson, Bond, **Hurling Down the Pine**, p. 16.

«Le magasin est vide. Je n'ai plus d'argent. Dieu seul sait comment nous allons substituer. Nous n'avons ni papier ni plume.»³⁵

Les intérêts commerciaux des Wright furent confiés à des curateurs.

En avril 1827, les Wright apprirent avec fureur que Bytown avait demandé un Bureau de poste, ce qui menaçait donc l'existence du bureau de Hull et une autre source de revenus. Charles Symmes, le neveu de Wright, quitta Hull furieux contre «le vieil homme» et il fonda sa propre communauté de Symme's Landing (Aylmer) à l'extrémité de la route Turnpike.

Philemon Wright et sa communauté traversaient avec torpeur la sombre année de 1828, ses aspirations et celles des propriétaires du village d'en bas s'amenuisaient davantage au fil des jours.

«A mesure que le gros rapace tourmenté se convulsait dans les sursauts de l'agonie» écrivit Courtney Bond au sujet de la situation financière de Wright «le menu fretin se faisait mordre et avaler»³⁶. Au début de 1829, les Wright intentèrent des procès contre les débiteurs et les huit propriétaires du village d'en bas faisaient partie du «menu fretin». Aucun d'entre eux n'avait payé de loyer en 1828 à l'exception de Booth et McGaffer mais à la fin de 1829, eux aussi, comme les autres, allaient perdre leurs terrains et leurs domiciles.

François Charron fut l'un des premiers à «se faire mordre et avaler». Le 30 janvier 1829, François renonça à son terrain au profit de P. Wright and Sons et à tous ses droits ou prétentions au terrain n°1 du bloc 25. A titre de compensation, il se vit remettre 62 livres et 6 shillings pour les améliorations apportées au terrain³⁷. Le coût de ces améliorations démontre également qu'il construisit la maison de pierre sur le site. Son beau-père, Joseph Miville, écrivit à Ruggles Wright le 12 mai 1829 l'informant qu'il n'avait plus besoin du bâtiment à l'embarcadère car il «n'en retirait aucun bénéfice»³⁸ et il promit de régler ses dettes dans quelques mois.

Les Charron errèrent futillement dans la région, leur rêve de sécurité financière ayant été cruellement anéanti dans l'imbroglio financier des Wright. En 1831, ils se trouvaient à Fort Coulonge où naquit leur quatrième enfant³⁹

et vers le milieu des années 1840 ils habitaient dans un endroit isolé sur les rives rocheuses du lac McGregor⁴⁰. Sophie sa femme y mourut en juillet 1852 et elle fut enterrée au cimetière de Pointe-Gatineau le mois de février suivant⁴¹. Le 22 novembre 1857, François qui était alors âgé de 57 ans épousa Angelique Lepage dans l'église Saint-François-de-Sales à Pointe-Gatineau. Sa femme âgée de 19 ans, était l'un des neuf enfants naturels de Michel Lepage et d'Adélaïde Villeneuve⁴².

La nouvelle famille retourna s'établir dans les bois du canton de Cameron aux environs de Bouchette pour une partie des années 1860 mais elle se trouvait dans l'est de la basse ville d'Ottawa au début des années 1870⁴³. En 1873 ils habitaient à Ange-Gardien d'Angers et il semble qu'ils se soient arrêtés une dernière fois à Pointe-Gatineau où François Charron mourut chargé d'années, de vie et d'expérience à une date indéterminée avant 1887. Ses descendants résident encore dans les villages et les hameaux situés près des lacs à proximité de la basse Gatineau.

L'échec du rêve des Wright, d'un village florissant, avait anéanti les espoirs de ceux qui étaient arrivés à la nouvelle colonie à la recherche d'un avenir prospère et heureux à proximité des travaux du canal Rideau. En fait, les soi-disantes maisons de rêve de certaines jeunes familles, qui avaient misé leur prospérité future sur la transformation envisagée de Hull en un grand cen-

tre commercial, se trouvaient dans un petit bled isolé et solitaire qui allait le demeurer pendant des décennies. Les ex-propriétaires se dispersèrent vers Bytown ou vers l'amont à Aylmer, ou encore vers les terrains des cantons avoisinants.

35. Dans l'ouvrage cité.
36. Dans l'ouvrage cité.
37. Thériault, p. 12.
38. ANC, MG 24 D 8, vol. 18, Fonds Philemon Wright, p. 6748.
39. **Répertoire des Baptêmes et Sépultures de Notre-Dame de Bonsecours, (Montebello), 1815-1900**, Société généalogique de l'Outaouais, 1984. Voir Charron.
40. ANC. **Recensement nominatif du Canada, canton de Templeton, 1851**, page 9, bobine C-1131.
41. ANQ-O. Registre de la paroisse St-François-de-Sales, Pointe-Gatineau, 1853, Folio 79, MF-07-20.
42. Ibid; voir l'année 1857.
43. Anc. **Recensement nominatif du Canada, 1871. Ville d'Ottawa, district n° 77, Quartier d'Ottawa, Division n° 1**, p. 33 et p. 54, bobine C-10,027.



Source : CCN - Mai 1966



La hache hulloise : la «Walters»

*Chantal Berniquez
recherchiste en histoire.*

*Luc Villemaire
recherchiste diplômé en
Sciences politiques.*

Dans les ateliers de la Walters Axe Company, les Walters de père en fils produisirent des haches de renommée internationale. Vendues partout au Canada et à l'extérieur du pays, les haches fabriquées par les ouvriers hullois ne démentirent jamais à leur réputation d'excellence.

C'est vers la fin des années 1850 que Henry Walters installa son premier atelier dans l'édifice de son prédécesseur et premier fabricant de haches à Hull, monsieur Sexton Washburn. Établi sur les terrains de l'ancien château d'eau à l'angle des rues Papineau et Montcalm, Henry Walters se servait de la force hydraulique de la chute pour alimenter l'outillage et les meules servant à la fabrication des haches.

En 1901, les Walters durent céder la place à la construction du château d'eau et installèrent une nouvelle fabrique sur l'autre rive du Ruisseau, juste en face. Jusqu'en 1924, ils poursuivirent leurs activités à cet endroit avant de déménager sur la rue Front, près de Montcalm.

La Walters Axe Company fournissait des haches à plusieurs catégories d'utilisateurs (bûcherons, pompiers, etc.). Toutefois, avec l'avènement de la scie-à-chaîne, les marchés de la Walters Axe Company retrécirent irrémédiablement. Malgré ses efforts pour réorienter sa production en fonction des



Kiosque d'exposition de la Walters Axe vers 1956. Au centre : Morley Punshon Walters, à droite René Ouellette.

Académie de gérontologie. Projet «Les métiers d'autrefois dans l'Outaouais» 1985. Photo offerte par M. René Ouellette.

besoins du loisir en forêt, la compagnie dut fermer ses portes au début des années 1970 après plus de 115 ans de tradition d'excellence.

Premier établissement : Henri Walters au ruisseau de la Brasserie

Le premier fabricant de haches à Hull fut Sexton Washburn. Établi dans les propriétés d'Alonzo Wright sur le ruisseau de la Brasserie, près de la Chaudière, monsieur Washburn déménagea ses ateliers près de l'emplacement de l'ancien Château d'eau au tournant des années 1860. Il partagea cet atelier avec Henry Walters qui finit

par prendre définitivement la relève de Sexton Washburn.

La fabrique de haches était située à l'angle des rues Papineau et Montcalm sur des terrains appartenant à Ezra Butler Eddy.¹ Cette propriété, terres et bâtiments identifiés sur les lots 139, 141 et 142 du quartier 2, fut vendue le 21 janvier 1886 à Charles Everett Graham² contre la somme de 10,000 \$. L'emplacement connu sous le nom de «Old Brewery House»³, était alors toujours loué à l'entreprise de Henry Walters qui occupait les lots 139 et 141⁴.

L'emplacement était idéal pour toute manufacture de cette époque nécessitant une force motrice de bon

niveau, car une chute venait précisément couper le ruisseau à cet endroit. Se servant de la force hydraulique pour mouvoir d'énormes meules, Monsieur Walters y fabriqua des haches jusqu'à sa mort qui survient le 12 août de l'année 1900⁵. Six jours avant sa mort — peut-être avait-il pressenti ses derniers jours — Henry Walters comparut devant le notaire F.-Albert Labelle pour

Second établissement : «H. Walters and sons» de l'autre côté du ruisseau

C'était à l'époque où les cours d'eau appartenaient aux propriétaires riverains, alors aujourd'hui ce sont des propriétés publiques, réservées à la discrétion de l'État. Les propriétaires des rives où était située une chute, source potentielle d'énergie, pouvaient se prévaloir de cet attribut particulier de leur bien foncier. C'est ainsi que la Cité de Hull, désireuse d'accéder au pouvoir hydraulique de la «vieille brasserie», s'était engagée, le 12 novembre 1888, à en faire l'achat au prix de 15 000 \$⁸. Pour ce faire, la Cité s'adressa au propriétaire — côté sud — qui faisait usage de la chute concernée. Ce dernier, Charles Everett Graham, alors échevin, acquiesça à la demande de la Cité mais s'abstint de voter lors de l'adoption de la résolution dans laquelle était précisée la situation de la fabrique de haches :

*«La dite vente est sujette néanmoins à certain bail de louage de la dite propriété du dit Charles E. Graham à Henri Walters de la manufacture de haches sur la dite propriété, jusqu'au premier jour d'août prochain, avec les privilèges d'enlever l'outillage et les machineries de la dite manufacture, à l'expiration du dit bail».*⁹

Grâce aux délais supplémentaires rencontrés par la Cité de Hull avant d'entreprendre les travaux du Château d'eau, la manufacture put renouveler son bail (à raison de 400 \$ par année)¹⁰ jusqu'au printemps 1901, date à laquelle la WALTERS dut quitter son emplacement premier.

Les Walters, réunis sous la raison sociale de «H. Walters and Sons», devant faire place à la construction du nouveau Château d'eau, purent inclure à leur nouveau contrat de location une clause d'accès à un certain volume de pouvoir hydraulique. Le 7 mai 1901 Nancy Louisa Wright leur fit la location du lot 95 quartier 2, juste sur l'autre rive du ruisseau de la brasserie à la même hauteur que le Château d'eau de la Cité de Hull, «with the water privilege», pour une somme annuelle de 400 \$ dont 300 \$ pour le droit exclusif sur le pouvoir d'eau et 100 \$ pour le lot, avec frais d'infrastructures à la charge du locataire et la permission d'utiliser une roue

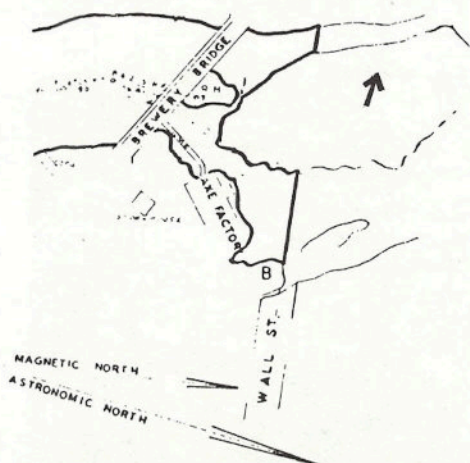
hydraulique ne dépassant pas 50 chevaux vapeurs¹¹. Les Walters entreprirent donc à cette date des travaux d'excavations dans le but d'utiliser le pouvoir hydraulique.

Le problème, qui survenait par tout, c'est que deux propriétaires se faisant face de par leur cours d'eau se disputaient la même ressource. La Cité de Hull n'hésita pas à contester jusqu'en Cour Suprême du Canada le contrat de location passé entre Wright et les Walters. Déjà le 28 mai 1901, soit juste trois semaines après la location, la Cité obtenait une injonction pour commencer les travaux d'aménagement des rives et des murs du Château d'eau. Les travaux de la Cité firent chuter le pouvoir hydraulique disponible pour la manufacture de haches et les Walters durent acheter et utiliser de l'équipement électrique pour obtenir la puissance nécessaire au bon fonctionnement de l'outillage¹². Protestant contre cet état de fait, les Walters portèrent plainte et obtinrent, en Cour supérieure du district judiciaire d'Ottawa, un dédommagement de 34 320 \$¹³ de la

REPRODUCTION D'UN PLAN
LEPT. DES TERRES ET FORÊTS

QUÉBEC, 2 AVRIL 1902

GEO. C. RAINBOTH, R.W. FARLEY, FEV 1901



Plan du dept. des terres et forêts, montrant le site de la Walters Axe.

Archives Ville de Hull, Fond #1.

dresser son testament, dans lequel il laissa à sa fille Meribah et à son fils Morley Pushon Walters tous ses biens mobiliers et immobiliers sans exception (clause 4). Tout en exprimant le souhait que sa descendance poursuive la fabrique de haches, dans le cas contraire il prévint un partage égal des fruits de la vente de l'entreprise (clause 5)⁶.

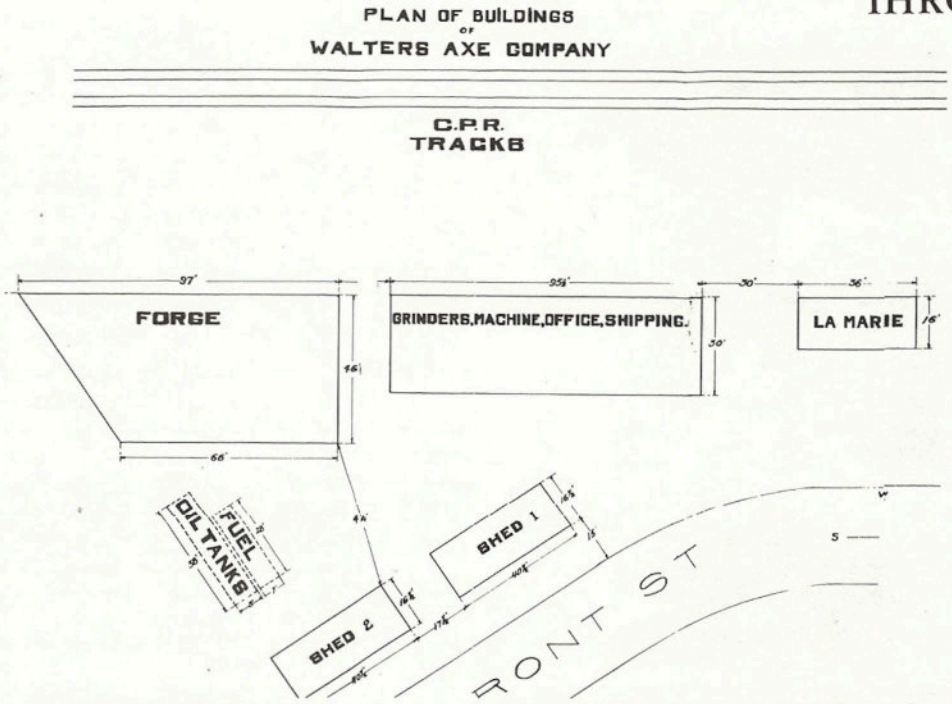
Il est à noter que Meribah Walters ne figurera plus dans aucune représentation de la compagnie. Morley Punshon sera toujours cité avec James Walters. On peut donc présumer que Meribah se départit de ses parts en faveur de son autre frère, James Walters. Ce dernier fera de même en faveur de Morley Punshon Walters en 1921 lorsque ce dernier s'inscrira au registre des raisons sociales comme le seul propriétaire de la compagnie.⁷ C'est d'ailleurs à ce moment que la «Henry Walters and Sons» deviendra la «Walters Axe Company».

1. Bureau d'enregistrement de Hull; volume B 3 registre 2222 page 166.
2. Bureau d'enregistrement de Hull : volume B 3 registre 2224 page 176.
3. Bureau d'enregistrement de Hull : volume B 3 registre 2225 page 178.
4. Bureau d'enregistrement de Hull : volume B 3 registre 2226 page 178 et 180.
5. Bureau d'enregistrement de Hull : volume C 1 registre 24.
6. Bureau d'enregistrement de Hull : volume B 1 registre 392.
7. Bureau d'enregistrement de Hull : Raison sociale #461; 11 février 1921.
8. Ville de Hull, Bureau du greffier; **Procès-verbaux du Conseil municipal**; 12 novembre 1888, résolution #4.
9. IDEM.
10. Léo ROSSIGNOL : **Histoire documentaire de Hull 1792-1900**; Thèse de doctorat en philosophie, Université d'Ottawa, Juin 1941; 329 pages, page 219.
11. Bureau d'enregistrement de Hull : volume B 9 registre 8322 page 342, voir clauses 1, 2 et 6.
12. Archives Ville de Hull; **Jugement rendu par la Cour supérieure d'Ottawa dans l'affaire «Morley Walters et al Plaintiffs -vs- The City of Hull»**, 2 septembre 1902, page 12.
13. IDEM.

part de la Cité de Hull pour les pertes encourues (fermetures sporadiques, baisse de production et des ventes) par la manufacture à cause de ses problèmes hydrauliques.

Ce conflit ne trouva toutefois sa résolution finale que le 21 juin 1904, lorsque Janet Louisa Scott et John Scott vendirent, avec le consentement de Morley P. Walters, la rive et le pouvoir d'eau du lot 95 Quartier 2 à la Cité de Hull. Dix jours plus tard, les Walters achetèrent la partie du lot 95 Quartier 2 non vendue à la Cité ainsi qu'une partie du lot 259 Quartier 1 (terrain adjacent) comprenant un droit conservé à la George Matthews Company Ltée de maintenir une prise d'eau sur le ruisseau¹⁴. Cette vente fut établie pour une somme de 1 600 \$ dont 100 \$ au jour de la signature de l'acte de vente, et une hypothèque de 1 500 \$ consentie en 10 versements égaux avec intérêts de 5%, le tout payable au plus tard le 20 juin 1905 sous réserve d'un droit de reprise¹⁵.

En achetant ce terrain, la compagnie «Henry Walters and Sons» projetait donc de s'agrandir, ce qu'elle fit en 1909, lorsqu'elle ajouta un nouveau bâti-



ment de soixante pieds par soixante-quinze pieds¹⁶ et en 1910 avec une nouvelle construction d'une centaine de pieds de longueur¹⁷. La compagnie employait alors une vingtaine d'hommes

Troisième établissement : La «Walters Axe Company» rue Front

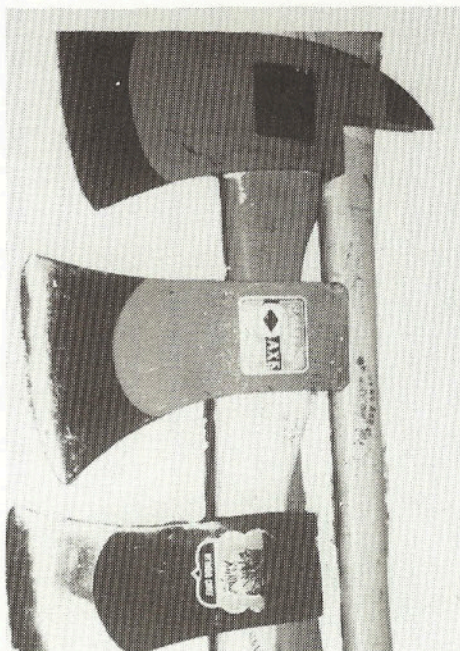
La «Henry Walters and Sons» poursuit ses activités sur la rue Montcalm jusqu'en 1924¹⁸, date à laquelle elle déménagea ses pénates sur la rue Front près de la rue Montcalm (lot 260 Quartier 1). Le terrain avait été acheté le 13 octobre 1919 par Morley P. Walters de Dame Lois Wright Scott pour la somme de 1 400 \$¹⁹. Plus exactement, la compagnie était établie du côté ouest de la rue Front. Dans les années 1950, la «Walters» était donc voisine du garage de la Gatineau Bus Company Limited. La proximité de la voie ferrée qui passait dans la cour de la manufacture fut indéniablement un avantage pour la compagnie qui recevait sa matière première par train. C'est donc sur la rue Front que les Walters fabriquèrent des haches jusqu'au début des années 1970.



Souper de Noël des employés de la Walters Axe dans les années '40. Au coin inférieur gauche l'on aperçoit M. René Ouellette.

Académie de gérontologie. Projet «Les métiers d'autrefois dans l'Outaouais» 1985. Photo offerte par M. René Ouellette.

14. En respect d'une entente intervenue le 9 juillet 1894 entre Nancy Louisa Wright et la compagnie Matthews.
15. Bureau d'enregistrement de Hull : volume B 9 registre 8372. Voir aussi le fonds Tétréau minute 22869.
16. **The Labour Gazette**; volume 10; novembre 1909, page 545.
17. **Le Spectateur**; jeudi 24 mars 1910; page 3.
18. Léo ROSSIGNOL : op. cit..
19. Bureau d'enregistrement de Hull : Registre 46089 B 45, le 13 octobre 1919.



Haches fabriquées par la Walters Axe Co. Académie de gérontologie. Projet «Les métiers d'autrefois dans l'Outaouais» 1985. Photo prise par M. V. Gérard Martel chez M. René Ouellette.

La fabrication des haches²⁰

A la Walters Axe Company, toutes les étapes de la fabrication des haches étaient exécutées sur place. C'est donc dire que mis à part les manches de bois que la compagnie achetait à l'extérieur tout le travail du fer était fait par les ouvriers hullois.

La Forge


Le fer arrivait à la manufacture par train. Les ouvriers déchargeaient les wagons de ces morceaux de vingt-cinq à trente pieds de long (7,70 à 9,23 mètres) par un pouce (2,5 centimètres) d'épaisseur et les installaient dans la forge. Une fois les trains déchargés, les forgerons se mettaient à l'oeuvre. Tout d'abord le fer était coupé en pièces de sept pieds (2,15 mètres) de long pour faciliter sa manipulation et sa mise au four. Les forgerons chauffaient ensuite le fer pendant trente à quarante-cinq minutes, le temps de le rougir pour pouvoir ensuite le couper selon la taille désirée pour les différentes sortes de haches. Une fois le fer réduit à la bonne taille, le travail de façonnage commençait. Les forgerons devaient écraser le métal pour définir la pointe et enlever le surplus de fer pour donner sa forme à la hache.

On devait ensuite perforer l'oeil de la hache grâce à une «offset machine» qui se chargeait de percer le trou du manche; trou que les forgerons nettoyaient ensuite à la masse pour le débarrasser de tout résidu. Une fois le façonnage de base accompli, les haches étaient jetées dans un gros baril de fer contenant une solution qui adoucissait le métal. Ce baril pouvait brasser jusqu'à 200 haches en même temps.

Plusieurs variétés de haches étaient fabriquées. Le poids servait à catégoriser les différents modèles. Chaque modèle avait son poids spécifique. Un seul modèle dépassait les normes, la hache d'incendie avec pic qui pesait six livres (2,72 kilos).

de leur atelier ces outils ne se retrouveraient pas entre les mains les plus tendres, les ouvriers de chez Walters devaient fabriquer des haches robustes et résistantes. D'ailleurs à ce sujet, la réputation internationale des «Walters» confirme le bon travail effectué par les ouvriers hullois.

Les haches étaient ensuite expédiées dans un second atelier où les hommes s'affairaient à tremper le fer. Après avoir été passées sur une meule de coton, les haches étaient plongées, par groupe de vingt-cinq ou trente dans une solution de plomb chauffée à 1 500 degrés Fahrenheit. Après le trempage au plomb, on transférait les haches dans une eau saline devant servir à aider le

LISTE DE PRIX EN GROS SEULEMENT	
	
WALTERS AXE CO. LTD. HULL (Quebec) Telephone: (819) 771-6219	
En vigueur le 15 février 1972	
LIVRAISON: De notre usine, en dedans de 48 heures après la réception de votre commande.	
À noter: Taxe fédérale et provinciale en surplus si elle doit s'appliquer.	
Prix: F.A.B., Hull, Qué.	
Les prix sont sujets à des changements sans avis.	
WALTERS AXE CO. LTD. LISTE DE PRIX EN GROS SEULEMENT	
1 1/4 lb — Ottawa Chief, manche noyer, 15"	\$1.85
1 1/2 lb — Ottawa Chief, manche noyer, 15"	\$2.20
1 3/4 lb — Ottawa Chief Branching, manche noyer, 26"	\$3.10
2 lb — Ottawa Chief, manche noyer, 26"	\$2.80
2 1/4 lb — Ottawa Chief, manche noyer, 28"	\$2.80
2 1/2 lb — Ottawa Chief, manche noyer, 28"	\$2.95
3 lb — Ottawa Chief, manche noyer, 28-32"	\$3.55
3 1/2 lb — Ottawa Chief, manche noyer, 28-36"	\$3.60
4 lb — Ottawa Chief, manche noyer, 28-36"	\$3.90
5" — Ottawa Chief Bench, manche noyer, 16"	\$3.55
TANT QU'IL Y EN AURA	
2 1/4 lb - 2 1/2 lb — Ottawa Chief Carpenters, manche noyer, 18-20"	\$3.25
3 1/2 lb — Ottawa Chief, manche noyer, 28"	\$3.95
TANT QU'IL Y EN AURA	
2 1/2 - 3 - 3 1/4 lb — Ottawa Chief Double Bitt, manche noyer, 28-36"	\$3.95
HACHES DE POMPIERS	
2 1/2 lb — Hache d'incendie avec pic, manche noyer, 28"	\$5.50
4 1/2 lb — Hache d'incendie avec pic, manche noyer, 36"	\$6.25
6 lb — Hache d'incendie avec pic, manche noyer, 36"	\$7.25
Manches peints rouge ou laqué clair	
MONTURES DE HACHES D'INCENDIE \$1.25	
TÊTES DE HACHES SPÉCIALES POUR MINEURS (seulement)	
3 - 3 1/2 lb — Ottawa Chief	\$2.65
4 lb. — Ottawa Chief	\$2.90

Une fois le fer adouci, les haches quittaient la forge pour les ateliers d'affilage-polissage. Là, les ouvriers effectuaient un premier polissage grâce à une meule permettant d'enlever le surplus de métal et d'adoucir les trois côtés de la hache. Une autre meule servait ensuite à polir le dessus avant que la hache soit passée à l'affileur. Une fois cette dernière bien aiguisée, une autre machine se chargeait de nettoyer l'oeil afin de le débarrasser définitivement de tout résidu. Ces travaux de polissage et d'affilage étaient effectués avec minutie car le moindre petit défaut condamnait la hache. Conscients qu'une fois sortis

plomb à adhérer au fer. Une fois toutes les étapes de trempage terminées, les haches étaient à nouveau polies. On les

20. La reconstitution des étapes dans la fabrication des haches a été rendue possible grâce à la collaboration de **monsieur René Ouellette**, Hullois, qui travailla à la Walters Axe Company pendant 37 ans, soit de 1935 à 1972. L'entrevue de Monsieur Ouellette a été réalisée par **monsieur Guy Chatillon**, dans le cadre du projet «Les métiers d'autrefois dans l'Outaouais» produit par l'Académie de gérontologie de l'Outaouais Inc. en 1985.

passait sur trois ou quatre sortes de sableuses de différents grains pour obtenir un fini parfait et on les envoyait à l'expédition.

L'atelier d'expédition

Dans l'atelier d'expédition, les ouvriers examinaient les haches pour déceler les manques, les fissures et terminaient le polissage à la lime. Ils estam-pillaient ensuite «Walters Axe Co» sur les haches et leur appliquaient un vernis pour prévenir la rouille. Quand le vernis était sec, les ouvriers passaient les haches aux «filles». Ces dernières, un groupe d'ouvrières, étaient chargées de peindre les outils. Une fois toutes ces étapes accomplies, les haches étaient terminées. Il ne restait plus qu'à poser les étiquettes pour identifier les différents modèles. Les haches étaient ensuite remises dans l'atelier d'expédition, sans leurs manches.

Les manches, faits de noyer, mesuraient entre 15 et 36 pouces de longueur selon le modèle et étaient fixées à la masse par les ouvriers de l'expédition lorsqu'une commande devait être exécutée. Les haches étaient enfin emballées en boîte de six pour être expédiées aux clients. La Walters Axe Company vendait surtout en gros, à d'autres compagnies et non au détail.

Les haches de chez Walters ont donc abattu et taillé plus d'un arbre durant toutes ces années. De 1855 au début des années 1970, plus de 115 ans se sont écoulés au cours desquels les bûcherons et les amateurs de la nature de l'Outaouais, du Canada et d'ailleurs purent compter sur leur «Walters». Mais, modernité oblige, la manufacture des Walters dut céder sa place à la scie à chaîne et au travail à la chaîne. Avec la fermeture de la Walters Axe Company s'éteignit une belle tradition hulloise.



YOU CERTAINLY HAVE COME A LONG WAY SINCE 1855!

YOU HAVENT DONE BAD YOURSELF

OLD FRIENDS FROM AWAY BACK.

M.P. WALTERS, B.A., S.C., MAN OF LETTERS AND SCIENCE, NATURALIST, POET, AND FISHERMAN
AGE 96
PRESIDENT OF WALTERS AXE CO. LTD. HULL, CANADA
WALTERS AXE CO. INC. OGDENSBURG, N.Y.

DURING HIS LIFETIME MORLEY HAS A LONG LINE OF ACHIEVEMENTS. HE IS ONE OF THE OLDEST GRADUATES OF MCGILL UNIVERSITY IN ENGINEERING - WAS A STAR FOOTBALL PLAYER WITH THE OLD OTTAWA ROUGH RIDERS. HE IS A MAN OF LETTERS AND SCIENCE, A POET AND A SUCCESSFUL BUSINESS MAN.

"TAKE HEED AND BEWARE, CHILDREN! HE'S THE SAME GUY WHO SHOT YOUR GREAT-GREAT-GREAT GRANDMOTHER BACK IN 1880 - SCRAM!"

"MY ADVICE TO YOU YOUNG FELLOW IS TO BE KIND, GROW OLD GRACEFULLY, KEEP ACTIVE AND YOU WILL NOT ONLY HAVE A FULL LIFE, BUT GAIN NEW FRIENDS- AND OUTLIVE ANY ENEMIES YOU MAY HAVE PICKED UP ALONG THE WAY."

96 YEARS OLD AND STILL LOOKING FOR NEW FIELDS TO CONQUER.

ALTHOUGH NOT AS ACTIVE AS IN HIS YOUNGER DAYS, HE STILL GOES FISHING EACH WEEK-END AND ALSO MANAGES TO BAG HIS DEER EACH FALL.

1954

Académie de gérontologie. Projet «Les métiers d'autrefois dans l'Outaouais» 1985. Publicité offerte par M. René Ouellette.